
LAT-1000 — INITIATION AU LATIN I

Description du cours

Destiné aux étudiantes et étudiants qui n'ont aucune connaissance du latin ou qui n'en ont fait que très peu, ce cours a pour objectif l'étude systématique des structures fondamentales de la langue latine et un premier apprentissage des textes.

Objectifs généraux

À la fin du cours, les étudiantes et étudiants auront :

- situé le français dans l'ensemble des langues indo-européennes et des langues romanes ;
- appris les caractéristiques d'une langue flexionnelle ;
- compris comment s'articule une phrase latine ;
- reconnu la survivance de structures latines dans la syntaxe française ;
- lu et compris des textes simples ;
- acquis un vocabulaire latin de base ;
- apprécié le rôle du latin dans la formation du vocabulaire français ;
- pu se familiariser avec certains éléments de l'histoire et de la civilisation romaines.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les étudiantes et étudiants seront capables de :

- reconnaître environ 350 mots latins et en donner le sens ;
- analyser la phrase simple et plusieurs phrases complexes tant en latin qu'en français ;
- identifier les noms et les adjectifs employés aux différentes déclinaisons ;
- analyser le mécanisme des cas et des fonctions ;
- appréhender la valeur des temps et des modes (indicatif, infinitif et impératif) ;
- appliquer une technique de traduction de textes latins ;
- analyser et traduire environ 10 textes latins ;
- décrire le sens étymologique d'un certain nombre de mots français ;
- identifier les grandes étapes de l'histoire romaine.

Contenu

Le cours contient les éléments suivants : exposé du système des déclinaisons et des conjugaisons, mécanisme des cas, étude des fonctions, analyse de la phrase simple et de la phrase complexe, coordination et subordination, valeur des modes, formation des mots, étude de vocabulaire, éléments d'étymologie, techniques de traduction.

Stratégies d'enseignement

La première partie du cours est consacrée à deux ou trois activités : les tests d'étape, selon le calendrier distribué, la correction des travaux faisant partie de l'évaluation formative et la leçon magistrale sur le contenu grammatical et syntaxique.

La deuxième partie du cours est réservée aux travaux pratiques portant soit sur des exercices d'apprentissage de la grammaire, de la syntaxe ou de l'étymologie soit sur un corpus de textes autour de l'histoire romaine et de la littérature latine, ou les deux. La professeure ou le professeur met l'accent sur l'explication et l'acquisition du vocabulaire de base ainsi que sur les techniques de traduction qui font appel aux connaissances lexicales, grammaticales et syntaxiques acquises.

La professeure ou le professeur s'attend à ce que l'étudiante ou l'étudiant lise et s'approprie la matière des pages pertinentes du manuel concernant la civilisation, l'histoire et l'étymologie.

Les heures de réception sont destinées à permettre aux étudiants de venir soumettre leurs difficultés et d'acquérir alors la méthode nécessaire pour mener à bien leur apprentissage.

Évaluation sommative

1. Modalités d'évaluation des apprentissages

Quatre instruments serviront à évaluer les apprentissages :

- une évaluation continue à partir d'exercices hebdomadaires permettant d'acquérir les connaissances visées en grammaire et morphologie ;
- un contrôle hebdomadaire (minitest) de vocabulaire et de lectures en étymologie latine et en civilisation romaine ;
- une évaluation continue à partir de 4 tests permettant de vérifier la progression de l'apprentissage, le transfert des habiletés ;
- deux examens portant principalement sur les textes étudiés durant la session pour vérifier l'acquisition des connaissances grammaticales et syntaxiques et des habiletés d'analyse et de traduction.

Les devoirs sont à poster sur le Portail des cours au plus tard à MIDI le MARDI avant le cours.

La présence aux deux examens est obligatoire.

En cas de tempête ou d'annulation de cours, les évaluations seront reportées d'une semaine.

Les échelles de conversion et de pourcentage suggérées par le Département des littératures seront appliquées.

2. Pondération

9 des 11 travaux hebdomadaires * :	25 %
8 des 10 contrôles hebdomadaires (minitests) :	10 %
3 des 4 tests :	25 %
2 examens partiels (20 % & 20 %) :	40 %

* Quatre travaux complémentaires (facultatifs) permettent, dans une certaine mesure, d'améliorer la note obtenue pour ce volet de l'évaluation parce qu'ils peuvent remplacer les notes les moins satisfaisantes obtenues lors des travaux réguliers ; toutefois les travaux complémentaires ne sauraient compter pour des travaux non-faits et servir à remplacer des notes 0.

Évaluation formative

1. Modalités d'évaluation formative des apprentissages

Chaque semaine, les étudiantes et étudiants auront l'occasion de vérifier l'état de leurs apprentissages et de leurs compétences au moyen de travaux d'application, d'exercices d'assouplissement et d'interrogations orales. En fonction de l'information ainsi recueillie, la professeure ou le professeur pourra ajuster son enseignement et choisir les modes d'apprentissage les plus appropriés.

2. Modalités d'évaluation formative de l'enseignement

En cas d'évaluation, l'enseignant utilisera les documents adoptés par le Département des littératures.

3. Évaluation du français

Le Département de littérature, théâtre et cinéma s'est doté d'une politique de la correction de la langue qui tient compte tant de la politique facultaire en matière de consolidation de la connaissance générale du français au premier cycle que du Règlement du 1er cycle et des dispositions adoptées par le Conseil universitaire sur la consolidation de la connaissance générale de la langue et de l'acquisition de la connaissance du français de niveau

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Échelle de conversion de notes

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			

universitaire. La politique départementale sera appliquée. Elle est reproduite dans le Guide de l'étudiante et de l'étudiant que la Faculté des lettres met à leur disposition.

Documentation nécessaire

Ouvrages obligatoires

Gason, J. et A. Lambert, *Invitation au latin*, Classe de 5^e, Paris, Magnard, 1997.

Gason, J. et A. Lambert, *Lexique* (version et thème), 3^e, Paris, Magnard, 1993.

Portail des cours

Divers documents sont postés sur le Portail des cours, que l'étudiant devra consulter.

Ouvrages conseillés si vous souhaitez poursuivre votre apprentissage du latin

F. Gaffiot, Dictionnaire latin-français abrégé, Paris, Le livre de poche, 1989 ou édition plus récente. Cet ouvrage sera utilisé en Initiation II et en Auteurs I également.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Échelle de conversion de notes

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			